

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

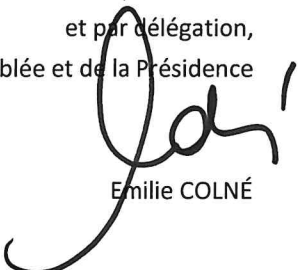
DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENTE

Service Assemblée

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Je soussignée, Emilie COLNÉ - Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence -, atteste que l'arrêté n° 2020/5627/DAJA en date du 10 mars 2020 portant délégation de signature pour la Direction des Routes et du Patrimoine est affiché ce jour, dans le hall d'accueil du Conseil départemental des Vosges - 8 rue de la Préfecture - 88000 EPINAL.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
L'Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence



Emilie COLNÉ

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à « Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges ».